

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**Tarif du restaurant scolaire maintenu**

Le premier conseil municipal réunit jeudi 11 juin a débuté par l'installation de l'équipe.

Budget : Johann Baranger, maire a confié « on va parler budget c'est un peu long. On va prendre le temps de vous en expliquer la méthodologie et vous en présenter les lignes. La prochaine fois, il faudra voter les comptes administratifs et de gestions. ». Pascaline Dreillard, rédactrice territoriale, a présenté les budgets annexes, budget primitif principal point par point et expliqué les subtilités des dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que d'investissement ligne par ligne « il faut être prudent sur les recettes et évaluer aux mieux les dépenses ». Johann Baranger a évoqué : « une vente potentielle d'un terrain sur le lotissement des Chaumes... Prétendre à un excédent de 150 000 €, correspondant au versement de subventions d'investissement sur la zone du Poirier... L'achat d'un radar pédagogique qui, après analyse, nous permettra de prévoir la sécurisation des entrées de bourgs et autres chemins... Acquisition de matériel... Un projet de local pour les jeunes... »

CCAS : Johann Baranger : « ce soir

on vous présente des propositions, on a augmenté un peu les subventions, vu le contexte actuel, nous avons peur qu'en fin d'année il y ait plus de demandes. La situation est compliquée pour beaucoup de personnes ».

Restaurant scolaire : « le tarif du repas réglé par les parents est de 2,70 €, le coût réel d'un repas est de 6,14 € (en 2018). » Après discussion, maintient du tarif pour un élève régulier. Les dépenses totales liées au restaurant scolaire s'élèvent environ à 160 000 €, soit 100 000 € supportées par la commune.

Espace jeux : « un projet est inscrit au budget depuis 3 ans. Il y a 5 ans quand nous avons aménagé l'espace jeux, on a fait des bacs à sable plus grands pour en compléter l'aménagement. Une grande tour avec toboggan et passage d'escalier, un trampoline au sol sont prévus. Le prestataire nous a fait des propositions et un devis... ». Le coût serait de 33 000 €. Les conseillers demandent qu'un second devis soit fait auprès d'un autre fournisseur, pour un comparatif de prix. Sur un projet futur, l'idée de structures pour personnes à mobilité réduite est envisagée.